

CORONAVIRUS

COVID-19



Vendredi 24 avril 2020



“ Tous ensemble ! Tous solidaires !

Une date de levée de la période de confinement a été annoncée par le Président de la République. Mais depuis cette annonce, aucune directive n'a été transmise aux collectivités pour en assurer la mise en œuvre... Il semble que ce soit la confusion la plus complète et cela nous interroge tous: comment concrètement allons-nous faire, à partir du 11 mai pour retourner au travail et envoyer nos enfants à l'école ?

Faute de pouvoir répondre à toutes les interrogations, je souhaite toutefois vous affirmer qu'avec les agents municipaux mobilisés depuis le début de la crise pour garantir la continuité du service public, nous sommes pleinement mobilisés pour créer les conditions de sécurité sanitaire optimales pour vous et votre famille.

Ainsi, nous travaillons d'arrache-pied pour garantir, le plus vite possible, la mise à disposition d'un masque réutilisable pour chaque habitant de la ville. Nous examinons également les modalités pour garantir un accueil qui réunit toutes les conditions d'hygiène lors de la réouverture de nos écoles et de nos crèches.

Mais la lutte contre le virus, ce sont aussi des initiatives provenant de chacun d'entre nous. Vous aussi, vous avez peut-être des idées, des actions à proposer pour aider vos amis, vos voisins à mieux surmonter la période difficile que nous connaissons. Confection de masques, soutien scolaire, activités culturelles et de loisirs... certains d'entre vous disposent de compétences utiles qui peuvent être mises au service de l'intérêt général.

Il est malheureusement certain que les contraintes liées à l'épidémie de Covid-19 n'auront pas disparues après le 11 mai.

J'en appelle à la mobilisation générale. Ensemble, élus, citoyens, associations, mettons nos forces en commun.

Je vous invite à ce titre à vous saisir de la plateforme d'entraide que nous avons créée pour faciliter les échanges et les projets de solidarité entre habitants. La Ville reste disponible pour vous accompagner dans vos initiatives.

Dans cette épreuve, nous sommes avec vous, à vos côtés, plus que jamais.”

Olivier CORZANI, votre maire

● LA MAIRIE À VOS CÔTÉS

OUVERTURE EXCEPTIONNELLE DES JARDINS FAMILIAUX DE 8H À 10H

Le Maire a pris un arrêté qui autorise l'accès aux jardins familiaux de 8h à 10h pour permettre leur entretien.

Attention ! Durant ce créneau horaire, il est interdit conformément aux dispositions du Gouvernement d'y rester plus d'une heure. Si toutefois les horaires ne sont pas respectés, les jardins familiaux seront fermés jusqu'à nouvel ordre.

À lire l'intégralité de cet arrêté sur le site de la ville :

<https://www.fleurymerogis.fr/index.php/actualite/460-covid-19-restriction-d-horaires-aux-jardins-familiaux>

LA VILLE AUX CÔTÉS DES PERSONNELS DE SANTÉ ET DES AGENTS DE LA MAISON D'ARRÊT

Pour répondre à un besoin criant d'équipements de protection des personnels soignants, la Ville a depuis le début de l'épidémie du Covid-19, fait don de plus de 2000 masques chirurgicaux jetables et de plusieurs centaines de gants, surblouses et kits sanitaires. Le matériel a été donné notamment au Centre hospitalier Sud-Francilien de Corbeil, aux deux pharmacies de la commune, aux médecins de ville, infirmières... et aux personnels de santé et accompagnants du Centre hospitalier Manhès, de Jean-Moulin et de l'Ehpad Marcel-Paul. La Municipalité a également réparti un lot de 300 masques chirurgicaux supplémentaires à destination des agents de la maison d'arrêt. Un soutien important pour tous ces professionnels en première ligne pour gérer les malades du coronavirus et dont le dévouement est total et force l'admiration.

● CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC LOCAL MINIMUM

La mairie est fermée au public, mais une permanence téléphonique est assurée le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 (tél. : 01 69 46 72 00).

● FOIRE AUX QUESTIONS SUR LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE

Vous recherchez une information ? Les questions les plus fréquemment posées sont recensées dans notre FAQ. Consultez-la en ligne :

<https://www.fleurymerogis.fr/index.php/actualite/covid-19-foire-aux-questions>

● SOLIDARITÉ : PLATEFORME D'ENTRAIDE ENTRE HABITANTS

La Ville facilite la mise en relation des habitants qui proposent des initiatives pour s'entraider et ceux qui en ont besoin (aide aux courses et livraison à domicile près de chez soi, aide aux devoirs à distance, garde d'enfants, etc.).

Vous pouvez vous inscrire sur solidairesc19@mairie-fleury-merogis.fr ou contactez le 06 33 14 55 85 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30.

● INFORMATIONS UTILES

RÉOUVERTURE PARTIELLE DU BUREAU DE POSTE

Il est ouvert seulement les jeudis de 14h à 17h uniquement pour les opérations bancaires et affranchissement. Cette mesure prend effet dès cette semaine.

VERSEMENT D'UNE AIDE EXCEPTIONNELLE AUX FOYERS LES PLUS MODESTES

Les foyers allocataires du revenu de solidarité active (RSA) ou de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) percevront une aide de 150€ euros, à laquelle s'ajoute 100 euros€ supplémentaires par enfant à charge (le versement interviendra officiellement le vendredi 15 mai). Par ailleurs, toutes les familles bénéficiaires des aides personnalisées au logement (APL) qui ne touchent pas le RSA ou l'ASS bénéficieront d'une aide de 100€ euros par enfant à charge. Ces aides s'ajouteront aux aides sociales versées mensuellement tout au long de l'année, et seront versées automatiquement aux ayants droit.

Pour connaître les conditions d'attribution de la nouvelle aide exceptionnelle, le montant que vous allez toucher selon votre situation ainsi que la date de versement :

<https://www.aide-sociale.fr/aide-exceptionnelle-coronavirus/>

EDF S'ENGAGE À AIDER TOUS SES CLIENTS PARTICULIERS

EDF met en œuvre des mesures inédites pour aider ses clients dans les circonstances difficiles qu'ils peuvent rencontrer avec la crise sanitaire du Covid-19. EDF a ainsi décidé d'aller au-delà des mesures gouvernementales relatives à la prolongation de la trêve hivernale jusqu'au 31 mai 2020.

En effet pour TOUS ses clients particuliers, depuis le 16 avril et ce jusqu'au 1^{er} septembre 2020:

- Suspension de toute réduction ou interruption de fourniture d'électricité et de gaz pour impayé de facture EDF,
- Aucune facturation de pénalité de retard,
- Assouplissement des modalités et échéanciers de paiement pour les clients qui seraient en situation difficile.

● DÉCHETS

Pour rappel, la collecte de déchets ménagers est maintenue, en revanche celle concernant les déchets verts est suspendue. Celle des encombrants est limitée à l'habitat collectif jusqu'à la fin du confinement.

Si vous souhaitez avoir des informations sur la collecte des déchets, vous pouvez vous inscrire au service gratuit d'infos par SMS mis en ligne par Cœur d'Essonne Agglomération : <https://bit.ly/2J0VU7J>

Vous pouvez également contacter le **0 800 293 991** ou dechets@coeuressonne.fr

DISPOSITIF MARIE-CURIE : MISE EN SÉCURITÉ DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES EN PÉRIODE DÉCONFINEMENT

Depuis le début du confinement, les forces de l'ordre ont enregistré une augmentation significative des sollicitations à propos de situations de violences dans le couple: +36 % à Paris, et 32 % en zone gendarmerie. Pour répondre à cette situation d'urgence, la Fondation des femmes, la Fédération

nationale solidarité femmes (FNSF), l'Union régionale solidarité femmes IDF (URSFIDF) et le bailleur Gecina se mobilisent sur la mise en place d'un dispositif d'hébergement exceptionnel à destination des femmes et des enfants victimes de violences. Ce dispositif sera effectif jusqu'au 31 juillet 2020.

Pour en savoir plus :

<https://static.cnsf.asso.fr/wp-content/uploads/2020/04/Dispositif-Marie-Curie.pdf>

● CONSEILS PRATIQUES, CULTURE ET LOISIRS

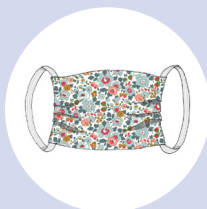
FABRIQUER SON MASQUE DE PROTECTION

L'Agence Française de NORmalisation (AFNOR) met à disposition gratuitement un référentiel pour faciliter et accélérer la fabrication en série ou artisanale d'un nouveau modèle de masque, dit «masque barrière» :

<https://masques-barrieres.afnor.org/>

Si vous souhaitez réaliser vos masques à la maison, vous pouvez consulter ce tutoriel pour vous aider à vous lancer :

<https://bit.ly/TutoAtelierdelacreation>



UNE SÉANCE DE CINÉMA À DOMICILE

Tous les mercredis, MK2 et *Trois couleurs* vous offrent une sélection de films gratuits. Au programme : des trésors cachés, raretés et bizarreries indispensables de l'histoire du cinéma mondial.

Pour les découvrir :

<https://www.troiscouleurs.fr/curiosity-by-mk2/>



N'hésitez pas à partager cette newsletter avec vos contacts en les invitant également à s'inscrire en cliquant [ici](#)

Pour recevoir la newsletter, envoyez vos nom, prénom et adresse mail à mairie@mairie-fleury-merogis.fr